

## COMMENT EXPRIMER SA PROPRE VOLONTÉ'

Il y a cinq façons de déclarer dans la vie le désir de faire don d'organes, de tissus et de cellules.

— Au bureau de l'état civil de la mairie, lorsque on demande la délivrance ou le renouvellement de la carte d'identité.

— Au service des relations avec le publique (URP), auprès de votre autorité sanitaire locale (ASL), en demandant le formulaire spécifique à remplir.

— On peut s'inscrire à l'AIDO (Association Italienne pour le Don d'Organes) en utilisant l'application de AIDO.

— On peut remplir la carte bleue du ministère, qu'on peut télécharger sur Internet. La carte doit être datée, signée et conservée parmi les documents personnels.

— On peut déclarer sa propre volonté en l'écrivant sur un papier blanc, appelé document holographique, daté, signé et conservé parmi les documents personnels.

- Les trois premières modalités sont inscrites directement sur le SIT, base de données du centre national des transplantations.

- L'expression de sa volonté peut être modifiée à tout moment.

## Coordinamento Ospedaliero Procurement (COP)

Il s'agit du Service qui coordonne les activités relatives au don d'organes et de tissus.

Où se trouvent les sièges COP:

- Ospedale "S. Anna" di Cona.
- Ospedale "Santissima Annunziata" di Cento.
- Ospedale di Lagosanto.

Pour plus d'information contacter:

Coordinamento Ospedaliero Procurement:

[copferrara@ospfe.it](mailto:copferrara@ospfe.it)

[coplagosanto@ausl.fe.it](mailto:coplagosanto@ausl.fe.it)

[copcento@ausl.fe.it](mailto:copcento@ausl.fe.it)



Réalisation graphique par Ufficio Stampa  
Azienda Ospedaliero-Universitaria di Ferrara

Credits: freepik.it

Revisione 1 del 04.12.2024

# DON ET TRANSPLANTATION D'ORGANES, DE TISSUS ET DE CELLULES

## 6 CHIOSES À SAVOIR POUR PRENDRE LA BONNE DÉCISION

## COMMENT EXPRIMER SA PROPRE VOLONTÉ'

**1 QU'EST-CE QU'UNE TRANSPLANTATION.** La transplantation est une thérapie efficace et éprouvée pour certaines maladies sévères qui affectent les personnes, pour lesquels il reste le seul traitement possible. La transplantation dépend de la disponibilité des organes, cellules et tissus; ou bien dépend de la générosité des donateurs. Qui attend une transpalntation, n'a généralement pas d'autre choix.

**2 QUE SIGNIFIE DONNER.** Le don est un acte volontaire, conscient, informé, éthique, solidaire, anonyme et gratuit. Le don est effectué dans le respect de la vie privée du donneur et du receveur. C'est donc **un choix** qui peut sauver beaucoup de vies.

**3 LE DON APRÈS LA MORT, EST-IL POSSIBLE?** Le don après la mort est possible seulement après avoir déclaré et certifié le décès de la personne, au point de vue cardiologique e neurologique.

**4 COMMENT SE DÉROULE LE DON?** Les procédures de prélèvement d'organes et de tissus son gratuites dans les structures sanitaires du service national de santé. Il s'agit d'interventions chirurgicales effectuées par des équipes d'experts, dans le respect absolu de l'intégrité du donneur décédé.

**5 POURQUOI EST-IL IMPORTANT EXPRIMER SA VOLONTÉ DE FAIRE DON D'ORGANES, TISSUS ET CELLULES?** En déclarant dans la vie le désir de faire don d'organes, de tissus et de cellules, on a l'assurance de voir respectés notre choix après notre mort et de soulager nos proches de la responsabilité de décider pour nous. Pour exprimer sa volonté on doit être simplement majeur.

**6 JUSQU'À QUEL ÂGE PEUT-ON DONNER?** Il n'y a pas de limite d'âge pour donner. Donner est un choix pour les autres et un choix pour nous-mêmes.